

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XV

Québec, 11 juillet 1903

No 47

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

Calendrier, 737. — Les Quarante-Heures de la semaine, 737. — Notre Saint Père le Pape, 738. — Protestation du Saint-Siège contre la Loi des Associations de 1901, 738. — Nomination ecclésiastique, 740. — La déclaration anticatholique des rois d'Angleterre, 740. — Le Chapelet du Sacré-Cœur de Jésus, 740. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 742. — Incendie du Mont-de-Piété à Naples, 748. — Ce que les protestants pensent du clergé catholique, 748. — Bibliographie, 750.

## Calendrier

12	DIM.	b	VI ap. Pent. DEDICACE DES EGLISES DU DIOCESE. 1 cl. avec octave. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vép., mém. du suiv. et du dim. seulement.
13	Lundi	†r	S. Anaclet, pape et martyr.
14	Mardi	b	S. Bonaventure, évêque, confesseur et docteur.
15	Mercr.	†b	S. Henri, empereur et confesseur.
16	Jeu	b	Notre-Dame du Mont-Carmel, <i>dbl. maj.</i>
17	Vend.	†b	S. Alexis, confesseur.
18	Samd.	b	S. Camille de Lellis, confesseur.

## Les Quarante-Heures de la semaine

12 juillet, Saint-Laurent. — 13, Sainte-Marguerite. — 14 Saint-Vallier. — 15, Saint-Nicolas. — 16, Mont-Carmel. — 17 Saint-Pierre de Broughtou.

### Notre Saint Père le Pape

---

Une douloureuse nouvelle, de provenance officielle, nous apprenait lundi matin la grave maladie de S. S. Léon XIII. En publiant de longs télégrammes de Rome, les journaux ont renseigné les fidèles sur les phases de ce triste événement. On ne pouvait particulièrement se défendre d'une vive émotion en lisant les détails de la scène grandiose qui se passa au Vatican, lorsque l'on administra le saint Viatique, dimanche soir, au Chef de l'Eglise en péril de mort.

Tout l'univers, malgré les diversités de nation et de croyance, avait ces jours-ci les regards et l'attention fixés sur Rome, et tous faisaient des vœux pour que l'illustre Pontife pût triompher de la maladie si inquiétante qui mettait ses jours en danger.

Des prières publiques, à l'intention de l'auguste malade, ont eu lieu cette semaine dans les églises de Québec.

---

### Protestation du Saint-Siège contre la Loi des Associations de 1901.

---

Le gouvernement français vient de publier une partie de la correspondance officielle échangée depuis trois ans entre Paris et Rome. Nous en détachons la note suivante du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, adressée, après le vote de la loi inique du 1<sup>er</sup> juillet 1901, à l'ambassadeur de France près le Vatican.

Le Saint-Père, comptant sur la sagesse de ceux qui président aux destinées de la France et sur l'équité de sa représentation nationale, espérait qu'il serait dûment tenu compte des paternelles et bienveillantes exhortations contenues dans la lettre adressée par lui en décembre dernier à S. Em. le cardinal, archevêque de Paris à propos des mesures qui menaçaient les corporations religieuses. Sa Sainteté nourrissait même la confiance que les dispositions projetées contre les Instituts religieux, qui ont si bien mérité de la religion et de la patrie, n'auraient pas été approuvées, ou tout au moins auraient été adoucies, de façon à ne pas atteindre les droits de l'Eglise et

ceux qu'ont tous les citoyens libres de s'associer à des fins honnêtes et saintes.

Mais l'approbation définitive et la promulgation de la loi sur les associations, ont malheureusement démontré que la confiance du Saint-Père était inspirée seulement par sa grande affection pour la France, puisqu'elle ne s'est pas trouvée correspondre avec la réalité des choses. La constatation d'un tel fait qui atteint profondément non moins la religion et la justice que la liberté même d'un peuple noble et en sa grande majorité catholique, ne pouvait pas ne pas causer à Sa Sainteté une très vive douleur, et celle-ci a été d'autant plus profonde qu'ont été plus grandes les preuves de prédilection et de particulière bienveillance qu'Elle n'a jamais cessé de donner à la nation française.

C'est pourquoi le Saint-Père, obéissant aux devoirs qui lui sont imposés par son ministère sacré, a ordonné au soussigné cardinal secrétaire d'Etat de protester, comme celui-ci proteste en son auguste nom, contre la loi précitée, comme étant une injuste loi de représailles et d'exception qui exclut des citoyens honnêtes et méritants des bienfaits du droit commun, qui blesse également les droits de l'Eglise, est en opposition avec les principes du droit naturel et en même temps grosse de déplorables conséquences. Il est, en effet, superflu de rappeler ici comment une telle loi, tandis que d'un côté elle restreint la liberté de l'Eglise, garantie en France d'autre part par un pacte solennel, et tandis qu'elle empêche l'Eglise de remplir sa mission divine, en la privant de précieux coopérateurs, d'un autre côté aigrit davantage les esprits en un moment où plus vif et plus pressant se fait sentir le besoin de l'apaisement, et enlève à l'Etat les apôtres les plus zélés de la civilisation, de la charité et les propagateurs les plus efficaces du nom, de la langue, du prestige et de l'influence française à l'extérieur.

Le cardinal, soussigné, pour se conformer aux ordres de Sa Sainteté, prie Votre Excellence de porter le contenu de la présente note à la connaissance de son gouvernement.

RAMPOLLA.

—○—

Les lois humaines sont des toiles d'araignée qui ne retiennent que les mouches.

### Nomination ecclésiastique

— o —

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque :  
M. l'abbé W. Clavet a été nommé temporairement vicaire à Saint-Victor de Tring.

### La déclaration anticatholique des rois d'Angleterre

— o —

On lira avec beaucoup de satisfaction la nouvelle que voici, publiée par la *Croix* (Paris) du 20 juin, et sur laquelle le télégraphe a gardé, croyons-nous, le silence le plus complet.

La Chambre des Lords a voté en première lecture un bill présenté par lord Grey, abolissant le serment-déclaration des rois d'Angleterre à leur avènement. Cette déclaration était une cruelle offense aux sentiments des catholiques anglais.

### Le Chapelet du Sacré-Cœur de Jésus

— o —

1° C'est une manière impropre de s'exprimer, car il n'y a véritablement qu'un chapelet : celui de la sainte Vierge, reconnu par l'Eglise.

Il s'agit ici d'invocations à faire en l'honneur du Sacré-Cœur, invocations diverses que l'on répète autant de fois qu'il y a de grains au chapelet ordinaire.

Ces invocations sont indulgenciées et font gagner 20,200 jours d'indulgence, à chaque fois qu'on les répète.

J'ai maintes fois observé, ici et là, que l'on se prive du gain de ces indulgences, parce que l'on n'a pas la bonne manière de dire ces invocations. — J'ai remarqué la chose dans certaines communautés religieuses et aussi dans certaines paroisses.

Il est donc bon et utile d'attirer l'attention sur ce sujet. Par là je rendrai service à bon nombre de personnes qui sont dans la bonne foi, sans doute ; mais ici la bonne foi ne suffit pas pour le gain des indulgences.

J'ai entendu dire bien des fois le chapelet du Sacré-Cœur,

et la personne qui le récitait, disait :

« Doux cœur de Jésus, soyez mon amour. » L'on faisait cette invocation sur tous les petits grains du chapelet et pendant les cinq dizaines. C'est une erreur.

Il n'est pas prouvé qu'on gagne en faisant ainsi toutes les indulgences que les livres nous disent.

Il y a 300 jours d'indulgence, mais *une fois par jour* seulement, à dire : « Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour. »

Il n'est pas prouvé qu'en le répétant plusieurs fois par jour, l'on gagne à chaque fois les 300 jours d'indulgence.

On peut dire mille fois par jour cette invocation, si on le veut : « Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour » ; mais on ne gagnera que 300 jours d'indulgence en tout pour ces mille invocations, pour la bonne raison que Rome n'a pas attaché l'indulgence de 300 jours à cette invocation, chaque fois qu'on la réciterait, mais seulement 300 jours par jour, *une fois* pour toutes.

Il faut donc remplacer cette invocation par la suivante : « Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus. » En effet, cette dernière fait gagner 300 jours d'indulgence (*toties quoties*) à chaque fois qu'on la répète.

On doit donc dire sur les petits grains du chapelet :

« Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus. »

Il faut donc mettre de côté : « Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour. » On ne peut le dire qu'une fois pendant tout le chapelet, si l'on tient à gagner les indulgences.

Mais pourquoi persister à faire cette invocation, puisqu'en la faisant on se prive du gain des indulgences ?

2° Il faut de plus dire toutes les invocations en entier pour gagner les indulgences du chapelet du Sacré-Cœur.

Si une personne dit : « Doux Cœur de mon Jésus » seulement, et si les autres personnes répondent : « faites que je vous aime de plus en plus, » on ne gagne pas du tout les indulgences.

Il faut que chacun dise tout au long toutes les invocations qui entrent dans le chapelet du Sacré-Cœur.

Ces invocations ne se disent pas à deux, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une demande et une réponse dans ces invocations diverses, et que Rome ne nous fait gagner les indulgences qu'en autant que chacun dira en entier ces différentes invocations.

Pas d'indulgence à gagner pour celui qui dit la moitié de chacune de ces invocations, et laisse dire par d'autres personnes l'autre moitié. Il n'y a que le chapelet de la sainte Vierge qui puisse se dire à deux.

En pratique, il faut donc que le curé, ou tout autre qui dira ces invocations diverses en l'honneur du Sacré-Cœur, les récite en entier, en engageant absolument les assistants à les dire conjointement ou simultanément avec lui, s'il veut gagner et faire gagner les indulgences, qui sont attachées à la récitation entière de ces invocations et non pas à la moitié de telle ou telle invocation, comme cela se pratique en trop d'endroits.

Beaucoup de curés disent bien comme il faut en entier toutes les invocations et les font répéter en entier aussi par les fidèles, mais cela a l'inconvénient de prolonger le chapelet.

Au lieu de trois minutes il en faut six, car de cette manière on dit deux chapelets du Sacré-Cœur au lieu d'un.

Cette dernière manière de réciter a l'avantage au moins de ne pas faire perdre les 20,200 jours d'indulgences aux personnes qui récitent ce chapelet en commun.

Cela vaut la peine d'y songer et de nous déterminer tous à dire ce chapelet comme il faut le dire.

SPES.

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

PAR MGR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

EVEQUE DE QUEBEC

CHAPITRE PREMIER

Troisième voyage au golfe Saint-Laurent. — Préparatifs. — MM. Boucherville, Gauhin et Gauvreau. — Saint-Jean, I. O. — Désagréable semaine. — Le Cap-Chat. — Pillage du vaisseau *Le Doris*. — Arichat. — Religion et commerce. — Les Jersais. — M. Lejantel. — Le plain-chant. — La goëlette *Lively*.

Quelque désir qu'eût l'évêque de Québec de faire un troisième voyage au golfe Saint-Laurent, pour en achever la visite, la guerre Américaine y mit un obstacle invincible pour les années 1813 et 1814. La paix signée à Gand, le 25 décembre 1814,

et ratifiée d'abord par le prince régent du Royaume-Uni, le 29 du même mois, puis par le président des Etats-Unis, au mois de février suivant, fut pour ce prélat le signal de son prochain retour vers ses chères brebis du golfe. Il ne devait avoir aucun mérite à remplir cette fonction, en apparence désagréable sous le rapport physique, parce qu'elle fait partie de son devoir, et que tout homme appelé au ministère pastoral doit considérer comme une obligation essentielle la visite de son troupeau dans toutes ses parties, à moins que de grandes raisons ne l'en dispensent. Or l'évêque actuel de Québec ne pourrait en apporter aucune, Dieu lui ayant donné une santé assez forte pour soutenir ces sortes de voyages, et les besoins de cette partie de son diocèse requérant impérieusement la présence et le coup d'œil de son premier pasteur. Qu'on n'objecte point ici la nécessité de répondre aux affaires qui se présentent dans l'intérieur, puisqu'il y demeure la plus grande partie de l'année, et ses vicaires généraux établis dans chacun des districts peuvent y répondre avec aisance. Enfin l'épiscopat ne remplirait pas l'objet pour lequel il a été institué, s'il n'était un ministère actif, pénible, rempli de soins et de sollicitude. Celui qui regarderait la vie d'un évêque comme une vie d'agrément, de douceur et de tranquillité, n'en aurait assurément qu'une idée très fausse (1).

---

(1) Il faut lire la vie de Mgr Plessis par l'abbé Ferland, ouvrage excellemment fait, pour constater que le prélat ne se contentait pas de la théorie, mais qu'il savait remplir les devoirs les plus pénibles de sa charge. Car outre les rudes travaux de ses visites épiscopales, on peut dire que cet homme de Dieu ne se reposait jamais. Sa journée se prolongeait depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à onze heures et demie du soir; et Dieu sait s'il en avait des affaires à traiter, des difficultés à résoudre et des lettres à écrire. Au reste, ses prédécesseurs lui avaient donné de beaux exemples, et l'on peut dire sans crainte que ses successeurs ont marché sur ses traces. Nous pouvons être fiers de nos évêques. Le malheur, c'est qu'on ne les connaît pas assez et qu'on ne se donne pas assez la peine de les connaître. Je n'en veux pour preuve que ce fait-ci: en 1889, j'ai écrit les *Notices biographiques des Evêques de Québec* dans un volume de six cents pages, qui m'a coûté d'autant plus de travail que j'étais moi-même d'une ignorance phénoménale à leur sujet. Comme j'étais seul sur les rangs, semblable travail n'ayant pas encore été fait, j'ai cru naïvement que deux mille exemplaires seraient enlevés dans quelques semaines. Eh bien, il en reste encore mille à vendre! Au reste, je n'ai aucun intérêt pécuniaire en cette affaire: mais à part la question de vanité personnelle de l'auteur, il m'est bien permis de faire observer que ce modeste ouvrage pourrait être de quelque utilité à ceux qui ignorent — et le nombre en est grand — les gloires de l'épiscopat canadien. H. T.

Il fallait à l'évêque de Québec un prêtre pour l'accompagner dans cette excursion. Plusieurs s'offrirent, et il ne fut pas aisé de leur faire entendre qu'ils ne pouvaient tous y aller et qu'il fallait se borner au nombre nécessaire. Dans des pays anciennement établis et qui présentent des ressources, il est possible de voyager en grande compagnie ; mais quand il s'agit de visiter des lieux à peine habités, où il faut porter ses vivres, sa boisson, ses ustensiles de table et de cuisine, sans compter les choses nécessaires pour la célébration de la sainte messe et l'administration des sacrements ; quand il faut faire tant de portages, changer si souvent de demeure, trouver à si grand'peine un taudis quelquefois sans fenêtres et sans cheminées, aller dans de misérables voitures à peine suffisantes pour transporter les personnes avec effets indispensables ; au lieu de multiplier les membres de la caravane, il est prudent de les réduire au plus petit nombre possible. C'est ce que ne comprennent pas toujours de jeunes prêtres pleins d'un zèle admirable, surtout lorsqu'ils n'ont jamais voyagé, qui se livrent au désir de travailler au salut des âmes, sans réfléchir qu'ils ont eux-mêmes des besoins corporels, et qu'ils n'ont pas droit d'exiger que la Providence y pourvoie par le ministère du corbeau qui nourrissait saint Paul dans son ermitage de la Thébaïde. Au surplus, en se refusant aux désirs de plusieurs ecclésiastiques, qui voulaient être du voyage, l'évêque de Québec rendit justice aux motifs estimables qui les avaient engagés à s'offrir, et se souviendra d'eux lorsqu'il s'agira de remplir quelque importante mission du golfe.

L'abbé Boucherville, curé de Charlesbourg, fut accepté préférentiellement aux autres, comme s'étant mis le premier sur les rangs. M. Gaulin, prêtre depuis près de quatre ans et destiné à occuper une place dans cette partie du diocèse, fut adjoint au voyage apostolique. Il en fut de même de l'abbé Gauvreau, chapelain et sous-secrétaire de l'évêque. A leur suite venait Louis Bolduc, serviteur de la mission. Cette compagnie, formant en tout cinq personnes, munie de chapelets, de linge et ornements d'église, de vivres et autres fournitures de voyage principalement procurées par l'abbé Desplantes (1) chapelain

(1) Cet abbé Desplantes était M. Louis-Joseph Desjardins ; il s'appelait d'abord Desplantes et ne prit le nom de Desjardins qu'après la mort de son frère, le grand



de l'Hôtel-Dieu, et ami et chargé d'affaires de toutes les missions du golfe, aux soins duquel se joignirent ceux des religieuses des différentes communautés de Québec, s'embarqua, mardi, le 30 mai après-midi, à bord de la goëlette *La Résolution* du port de 44 tonneaux, capitaine Fabien Fougère.

L'itinéraire fut récité avant le départ, dans l'église cathédrale, avec le clergé de la ville, et l'on se livra à la grâce de Dieu pour le succès spirituel et temporel du voyage.

Le vent soufflait du nord, lorsqu'on appareilla, et tourna bientôt au nord-est, de sorte qu'après avoir louvoyé jusqu'au-dessous de l'église de Saint-Michel de la Durantaie, il fallut, à la fin de la marée, remonter au trou Saint-Patrice et y mouiller pour la nuit.

31. Le lendemain, même vent de bout, en conséquence duquel les voyageurs se firent débarquer, dès le matin, au presbytère de Saint-Jean, Isle d'Orléans, où ils achevèrent l'octave du Saint-Sacrement. Ils y furent délassés et rafraîchis par la bonne et loyale hospitalité qu'ils reçurent de l'abbé Fortin, curé du lieu, et par l'estimable compagnie du curé de Saint-Michel (1), que l'évêque envoya chercher, le mercredi matin, et qui, retenu par la tempête, ne put retourner chez lui que le jeudi soir.

La goëlette remontée pour la seconde fois au trou Saint-Patrice, parce qu'elle n'avait pu tenir au mouillage de Saint-Jean, reparut enfin, le vendredi matin, espérant à peine parvenir ce jour-là à l'Isle-aux-Grues, tant le vent contrariait sa route. Cependant elle atteignit la Rivière-Ouelle et mouilla vers l'Anse Saint-Denis. (2) Le samedi fut triste et pluvieux, partagé

---

vicaire, décédé à Paris en 1833. L'abbé Desplantes, ayant été plusieurs années missionnaire dans les provinces maritimes, était bien au fait des besoins des missions. H. T.

(1) M. Thomas Maguire.

(2) Cette Anse est ainsi appelée, parce qu'elle est comprise dans le fief Saint-Denis, qui a aussi donné son nom à une paroisse érigée le 11 janvier 1842. Mais cette Anse se trouve encore dans la paroisse de la Rivière-Ouelle. Le fief Saint-Denis avait été concédé, le 12 mai 1679, au sieur de Saint-Denis pour son fils Joseph Juchereau. Il passa ensuite à la famille Ramesay de Boishébert, puis au premier Bonenfant venu au pays, ensuite à son gendre, mon grand-père François Têtu, à M. Pierre Casgrain et à la famille Letellier de Saint-Just. Le quai que l'on appelle quai Saint-Denis tire son nom, non pas de la paroisse de Saint-Denis, mais du fief et il est situé dans la paroisse de la Rivière-Ouelle. H. T.

entre le vent contraire et le calme. Au soleil couchant, nous aperçûmes l'Isle-Verte, il fallut toute la nuit pour la dépasser.

4 juin. Le dimanche, le temps se répara, la route fut meilleure. Nous passâmes successivement en revue les Trois-Pistoles, le Bic, Rimouski, Matane. Le prélat se flattait de l'espérance de débarquer, le lendemain matin, au Cap-Chat, poste dont il désirait ardemment visiter les fidèles et devant lequel il était déjà passé trois fois dans les voyages précédents, sans pouvoir y arrêter. Mais voilà qu'un gros vent d'est s'élève, le dimanche soir, et dure jusqu'au vendredi suivant, accompagné de pluie, de brume, de tout ce qui pouvait rendre la navigation désagréable. Trois nuits et près de trois jours sont passés à la cape; le reste du temps est employé à courir, d'un côté à l'autre du fleuve, des bordées inutiles et insignifiantes, sans pouvoir reconnaître quelles sont les terres que l'on approche, parce que le brouillard ou le mirage les défigure.

8. Que faire tout ce temps, dans une misérable chambre sans fenêtres? On entr'ouvre la porte pour avoir du jour et réciter son office; mais la pluie entre par cette ouverture et inonde tout. On se tient au lit la nuit et le jour; mais on s'en lasse, et si quelque besoin indispensable appelle sur le pont, on court risque d'être emporté à la mer, tant le vaisseau est penché, et le pont glissant par l'eau qui l'inonde. Ajoutez à cela le roulis, les secousses affreuses qui vous empêchent de dormir ou vous réveillent en sursaut. Ajoutez-y les douleurs de tête, l'affadissement du cœur, les vomissements répétés que tous les passagers n'éprouvèrent pas, mais dont l'évêque et l'abbé Gaulin furent souvent incommodés.

O vous qui voulez aller sur la mer pour votre plaisir, évitez de vous embarquer dans de petites voitures, car on y est terriblement agité et l'on paie ce plaisir trop cher. Si c'est le devoir qui vous y conduit, vous trouverez en vous-même des adoucissements qui vous feront supporter plus volontiers ces incommodités, et calmeront les plaintes inséparables des dangers d'une tempête prolongée. Oh! qu'il est consolant de pouvoir se dire: je suis ici à ma place et dans l'accomplissement de mon devoir!

9. Cette réflexion adoucit à l'évêque de Québec et à ses

compagnons l'horrible malaise de cette cruelle semaine. Le ciel s'éclaircit le vendredi soir.

Nous nous trouvions sous la côte du nord. On reconnut assez clairement la pointe des Monts Pelés, que les voyageurs appellent simplement la Pointe des Monts.

Une longue bordée ayant ramené, dans le cours de la nuit, la goélette au sud du fleuve, elle se trouva, le lendemain au matin, auprès d'un cap que quelqu'un soupçonna d'abord être le Cap-Chat, mais qu'on refusa de reconnaître, dans la persuasion où étaient l'équipage et les passagers que la route de la nuit avait porté bien au delà.

10. Cependant on aperçut, un peu plus bas, une rivière et des habitations et une chaloupe qui venait à bord. C'était celle du navire *Doris*, transport naufragé en ce lieu, la veille de la Pentecôte.

Le capitaine George Lamb était allé à Québec et avait laissé son second, nommé M. Meagher, pour avoir soin des effets sauvés et de l'équipage mal discipliné.

Les premiers soins des passagers de la *Résolution* furent de demander le nom de la rivière qu'ils avaient en vue. A leur grand étonnement, ils apprirent que c'était celle du Cap-Chat, éloignée de ce promontoire, d'une lieue vers l'est. Il s'en suivait qu'en six jours nous avons fait tout au plus 15 lieues de bonne route. Le vent d'ouest qui soufflait ce matin, aurait pu nous mener loin. Mais la Providence nous ayant conduits au Cap-Chat tant désiré, il ne fut plus question que d'y donner une mission.

Monsieur Meagher prête obligeamment sa chaloupe, plus commode que celle de la *Résolution*, et les passagers atteignent le rivage.

Le Cap-Chat est la fin du district de Québec est, long d'environ 95 lieues. Savoir si c'est la rivière qui sépare les deux districts, ou si c'est le Cap même : cette question pourra devenir intéressante par la suite, mais l'est très peu à présent, parce qu'elle ne peut concerner que les deux seules maisons qui sont sur la rive ouest de la rivière ; les trois qui sont à l'est devant incontestablement appartenir au district de Gaspé.

(A suivre.)

### Incendie du Mont-de-Piété à Naples

—o—  
On nous écrit de Rome :

Dans la nuit du 2 au 3 juin, un terrible incendie, en détruisant, en quelques heures, le Mont-de-Piété de Naples, a porté la désolation dans le cœur de tous les Napolitains. Chez eux, plus encore que chez d'autres, nul monument n'était plus intimement lié dans ses chroniques à l'histoire des habitants. Riches, ils n'avaient cessé de doter cette banque de l'indigence qui fut l'une des plus belles institutions du XVII<sup>e</sup> siècle ; pauvres, et qui pourra faire dans Naples le recensement de cette catégorie de citoyens ? ils franchissaient journellement le seuil de ce palais où leur pauvreté était toujours accueillie par une espérance dont le sourire les rendait heureux. Malgré les efforts surhumains des soldats, des pompiers, dont quelques-uns furent victimes de leur dévouement, les flammes allant d'un étage à l'autre, détruisant les planchers, la toiture, semblaient vouloir accumuler d'autant plus de ruines que le Mont-de-Piété n'était garanti par aucune assurance. En détruisant les archives communes de la pauvreté et de la richesse, elles menacèrent les archives d'Etat de l'Italie méridionale, sises non loin du palais qu'elles ruinaient ; l'eau, qui avait fait défaut dans les premières heures de la catastrophe, arrivant enfin en abondance, parvint à les dompter. Est-ce ironie, est-ce respect, le feu respecte les deux magnifiques statues que Bernini plaça dans la cour d'honneur de l'édifice : la Piété, la Sécarité. Les coffres-forts ayant pu être sauvés et quantité de bijoux soustraits aux ravages de l'incendie, les dégats, moindres qu'on aurait pu le croire tout d'abord, ne dépasseront pas le total de deux ou trois millions.

### Ce que les protestants pensent du clergé catholique

—o—  
Extrait du compte rendu de la troisième conférence de la Société des Missions protestantes à Batavia :

« On ne peut nier que Rome ne fasse aux Indes des progrès inquiétants. Unis comme la phalange macédonienne, les catholiques marchent en avant en remportant victoire sur victoire.

Comme Eglise, l'Eglise romaine fait sur l'esprit des indigènes une impression plus favorable que l'établissement connu sous le nom d'église protestante. En dépit des circonstances difficiles, l'Eglise romaine nous offre au moins l'image d'une Eglise véritablement *une*. Elle n'a qu'une confession, ses prêtres et ses ministres ne se contredisent pas en public.

« Quant à son organisation, elle est bien supérieure à la nôtre. Le président de notre collège supérieur ecclésiastique nous est assigné par le gouvernement : c'est d'ordinaire un conseiller d'Etat ; à la tête de l'Eglise romaine se trouve un évêque nommé par le Saint-Siège et reconnu par le gouvernement. Cet évêque, qui a pour l'ordinaire vécu dans ces contrées, possède une autorité sérieuse et gouverne d'une main ferme et respectée. Le désintéressement des prêtres de Rome est vraiment admirable. On les voit partager en frères les honoraires que le gouvernement assigne à quelques-uns.

« Comme l'Eglise de Rome ne distingue pas entre l'église et la mission, elle s'accommode de tout ; elle concentre ses forces sur la jeunesse ; elle a des écoles dans toutes les capitales. Ces écoles, sous plus d'un rapport, sont excellentes : tout le monde les estime, et plus d'un protestant ne redoute pas pour ses enfants l'éducation du cloître. Les religieuses dirigent les jeunes filles confiées à leurs soins avec un tact vraiment admirable ; il est bien rare de trouver une de leurs élèves qui ne parle de ses Sœurs avec la plus grande sympathie. Le zèle des prêtres romains à visiter les hôpitaux et les prisons est digne de tout éloge. L'armée n'a qu'une voix pour louer leur cordialité et leur esprit de sacrifice. De là vient la bienveillance que le public et le gouvernement leur témoignent de temps à autre. Ces prêtres, pleins de courage et de conviction, voient partout s'accroître le nombre de leurs adeptes. Ils savent même profiter du matérialisme et de l'indifférentisme qui règnent dans ces contrées. C'est ce qui arrive dans les mariages mixtes. Combien de protestants, indifférents pour le protestantisme, se conforment aux exigences des parents catholiques sous l'influence des prêtres de Rome et font élever leurs enfants dans la religion romaine ! »

Dans un livre, paru il y a quelques années et qui fit grand bruit en Angleterre et aux Etats-Unis, un protestant, W. Hurrell Mallak, exprima cette pensée :

« Parmi les religions qui ont une histoire, l'Église catholique est la seule qu'on puisse concevoir comme s'adaptant aux besoins du jour, sans cesser d'être elle-même. Elle est la seule qui puisse vivre sans changer, développer son enseignement sans l'altérer, rester toujours la même tout en progressant toujours. »

### Bibliographie

— SIX MOIS D'HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE (Juillet 1790-Janvier 1791.) La question politique et la question religieuse, par Marius SEPET. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Ancienne Maison Charles Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. Québec, librairie Garneau.)

L'objet que s'est proposé M. Marius Sepet, l'auteur bien connu de *Jeanne d'Arc* et de *Saint Louis*, dans ses études sur la Révolution française, c'est de présenter une peinture exacte et animée des événements de cette époque, et d'en faire comprendre nettement les causes, selon les règles de la saine méthode historique et les principes de la philosophie chrétienne : double lumière, sans laquelle on voit faux et on explique mal.

On a généralement rendu justice à cet égard à ses ouvrages intitulés : *Les Préliminaires de la Révolution*, — *Les Débuts de la Révolution*, — *La Fédération*, — ces deux derniers ayant pour titre commun : *La Chute de l'ancienne France*. Les débats relatifs à la question religieuse, toujours actuels et qui ne le sont que trop en ce moment, tiennent dans ces études une place très importante.

Il en est de même, comme le titre l'indique, dans le nouvel ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public : *Six mois d'histoire révolutionnaire (juillet 1790-janvier 1791). La question politique et la question religieuse*. Les deux derniers chapitres, relatifs aux négociations du gouvernement de Louis XVI avec le Saint-Siège, et à l'attitude pleine de grandeur de l'ancienne Eglise de France en face de la politique agressive et aveugle de l'Assemblée constituante, offrent, surtout à l'heure où nous sommes, un intérêt saisissant.

Le volume entier est d'ailleurs conçu dans le même système que ceux qui l'ont précédé. Ce n'est pas un ouvrage de politique rétrospective. C'est un tableau d'histoire vraie. D.

-- LE MISSIONNAIRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE, par M. l'abbé SABOURET. Un vol. in-12 de vi-238 pages. Prix : 2 fr. (Ancienne maison Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. Québec, librairie Garneau.)

Dans ces quinze instructions l'auteur a moins cherché à en imposer à l'auditoire qu'à se mettre à la portée de tous. Être pratique avant tout, instruire les âmes, leur expliquer le dogme sous une forme ingénieuse et dégagée de tout ce qui pourrait y altérer la noble simplicité et en rendre les hauteurs inaccessibles, telle est la note dominante de ce petit livre si utile aux prédicateurs. La présence réelle ; l'amour de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; la visite au Saint-Sacrement ; l'adoration ; la réparation, la dévotion au Sacré-Cœur, le Sacré-Cœur de Jésus et la France ; le Saint-Viatique ; les Figures de l'Eucharistie ; l'Arche d'alliance ; la sainte messe, excellence et avantages ; la messe du Dimanche ; le pain de vie ; l'invitation au festin, forment comme le cycle des enseignements eucharistiques, comme une petite somme spéciale où il convient de puiser abondamment pour nourrir le peuple saint aux jours de nos grandes solennités. M. l'abbé Sabouret a visé juste : son petit livre facilitera au prédicateur la tâche qui lui incombe et servira au besoin de sujet de méditation aux fidèles qui aiment à visiter Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour.

Mgr LE MONNIER.

— GUIDE DU COLON, préparé sous la direction de l'honorable S.-N. Parent, ministre des Terres, Mines et Pêcheries. 1903.

La partie technique de cet ouvrage, certes très importante pour les intéressés, est précédée d'un aperçu général sur les diverses régions de colonisation, où se trouvent indiqués leur histoire, leurs ressources, leurs voies de communication, etc. C'est presque une étude complète de la géographie de cette Province. Cette partie du volume est pleine de renseignements utiles pour tout le monde,

— ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL pour l'année académique 1903-04.

Publication toujours intéressante, surtout pour les anciens élèves du séminaire de Québec et de l'Université.

— ANNUAIRE DU COLLÈGE DE LÉVIS pour l'année académique 1902-03.

A l'occasion du cinquantenaire de l'institution, on a eu la bonne idée d'insérer dans cet annuaire les portraits en photogravure des directeurs du Collège.

— ENTRETIENS POUR LES RETRAITES ET LES MISSIONS, par M. l'abbé SABOURET. Un vol. in-12 de VII-180 pages. (Ancienne maison Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. Québec, librairie Garneau.)

M. l'abbé J. Sabouret nous ramène aux idées fondamentales de la prédication antique. Assez de nouveautés ridicules et grotesques ont déshonoré la chaire chrétienne et présenté le saint évangile sous une forme amoindrie. Il faut en revenir aux fortes vérités, il faut remettre les âmes « en face de leur avenir éternel, en face de la mort qui sera le commencement d'une vie nouvelle, en face du jugement qu'elles doivent subir au sortir de cette vie, et des supplices éternels réservés au pécheur impénitent. » Les douze entretiens du présent opuscule ne se proposent pas un autre but dans leur exposition courte, claire et saisissante. Ce retour à la tradition sera compris des prêtres qui ont moins à cœur de se prêcher eux-mêmes que de prêcher Jésus et Jésus crucifié, dans toute l'intégrité de sa doctrine. Disons toutefois que l'auteur n'a rien exagéré et que la justice et la miséricorde se donnent partout le baiser de la réconciliation dans ces pages destinées à ébranler le pécheur pour le ramener plus sûrement à Dieu.

Mgr LE MONNIER.

— La librairie Hartman (129, rue du Champ-de-Mars, Montréal) envoie, sur réception de 10 cts, une série de dix cartes dites « Merveilleuses, infaillibles pour arriver à la fortune et au bonheur. » Sans être aussi *infaillibles* que cela, ces cartes contiennent une foule de bons conseils, dont l'observance aurait assurément des résultats excellents.

— L'honorable M. Lomer Gouin, QUESTION ACTUELLE. *Le remaniement des subsides fédéraux en faveur des provinces.* Montréal. 1903.

Nous avons, il y a quelques semaines, reproduit une partie d'un discours prononcé à Montréal, le 18 mai dernier, sur le même sujet, par l'honorable M. Gouin, ministre des Travaux publics de Québec. La jolie brochure dont nous venons de transcrire le titre, n'est que le développement du même discours. C'est une étude très élaborée, et dont la préparation a dû exiger beaucoup de recherches. Nous ne croyons pas qu'il se trouve une seule personne, dans la Province, qui, après avoir pris connaissance de ce plaidoyer, ne soit pas de l'avis de l'auteur sur la nécessité du remaniement, en faveur des provinces, du subside fédéral annuel. Il n'y a aucun autre moyen praticable, nous semble-t-il, de mettre notre gouvernement provincial en mesure de pourvoir convenablement aux dépenses nécessitées par le progrès constant du pays.